



**Mairie de Leudeville**

Leudeville le 16 décembre 2017

Rédactrice : V. CHEVOT

## COMPTE-RENDU COMITE DE GESTION DU 30 NOVEMBRE 2017

### ETAIENT PRESENTS :

#### **Municipalité :**

Monsieur Jean-Pierre LECOMTE, Maire  
Madame Valérie CHEVOT, Adjointe au Maire  
Messieurs Philippe COUADE et Gaëtan FANICHET, Conseillers Municipaux  
Madame Christiane CASELLA, Secrétaire Générale

#### **Accueil de Loisirs :**

Monsieur Gérald CHAUMONT, Directeur

#### **Représentants des parents d'élèves école maternelle :**

Madame Delphine BECAUD  
Monsieur Fabien NOEL

#### **Représentants des parents d'élèves Ecole élémentaire :**

Mesdames Céline BARBARIN, Aurélie JAY, Aurélie KUCZOWICZ et Sandrine PERIN

### ETAIENT ABSENTS :

#### **Municipalité :**

Madame Laure TARTAR, Conseillère Municipale (excusée)

#### **Ecole maternelle :**

Madame Laurence MARTEL (excusée)  
Madame CRETIENT (excusée)

#### **Ecole élémentaire :**

Mesdames Katia PAINDAVOINE, Gaëlle HUARD et Wendy JEANNEROT  
Monsieur Bernard DESHAYES

#### **Représentants des parents d'élèves école maternelle :**

Messieurs Nicolas BARBARIN et David MOURET (excusés)

## ORDRE DU JOUR :

- Présentation du projet pédagogique
- Cantine
- Etude
- Questions diverses

Il est procédé à la présentation de chacun des membres présents.

Nous informons les participants que Mesdames MARTEL et CRETIENT ne souhaitent plus participer au comité de gestion puisque le PEDT (Projet Educatif Du Territoire) est caduc depuis le retour à 4 jours de la semaine d'école.

## **1/ PRESENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE**

Le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif sera mis en ligne prochainement sur le site internet de la commune et les parents sont invités à le lire en détail.

Gérald Chaumont propose une lecture des grands axes de ce projet :

### **A/ Le Contexte :**

L'accueil de loisirs est habilité pour accueillir 60 enfants de la petite section de maternelle au CM2.

La salle polyvalente de l'école élémentaire, la salle des loisirs et la salle des jonquilles sont intégrées à l'accueil de loisirs pour tous les temps péri-scolaire et extra-scolaire, ce qui permet d'accueillir 160 enfants.

Les activités ne sont pas toutes cloisonnées par tranches d'âges mais elles respectent les taux d'encadrement légaux :

- 1 animateur pour 8 enfants de maternelle
- 1 animateur pour 12 enfants d'élémentaire

Cette rentrée a été marquée par le retour à 4 jours d'école. Le PEDT mis en place en septembre 2015, caduque à la rentrée de septembre 2017 a été remplacé par le projet éducatif. Le mercredi est de nouveau inscrit en journée extra-scolaire.

### **B/ Objectifs éducatifs :**

- Garantir la continuité éducative
- Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité
- Développer le savoir vivre ensemble :
  - o Apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement
  - o Liens intergénérationnels : projets avec l'EHPAD en phase avec l'attente des résidents et les enfants volontaires
  - o Partenariat avec les associations
  - o Bénévolat des parents

## **C/ Objectifs pédagogiques :**

En Direction des enfants :

- Favoriser la citoyenneté
- Favoriser la socialisation
- Favoriser l'autonomie
- Développer la créativité et la découverte
- Favoriser la sécurité des enfants

En direction de l'équipe d'encadrement :

- Développer la mise en place de projets d'animation
- Instauration le même discours face aux conflits et aux sanctions
- Organiser des actions culturelles

En direction des familles :

- Favoriser et développer la communication pour partager la vie de l'enfant dans la structure.  
*Les parents reconnaissent la flexibilité de l'équipe d'animation à gérer des imprévus et pour aider en cas de difficulté.*

## **D/ Projets d'animations et d'activités :**

Les projets d'animations sont mis en place en rapport avec les thématiques choisies par les animateurs avec l'aide et l'accompagnement du Directeur.

## **E/ Projets de l'année :**

### **1<sup>ère</sup> période :**

Thème Halloween : 2 spectacles ont été préparés par les animateurs les 31 octobre et 2 novembre 2017.

L'année prochaine un seul spectacle sera proposé, les parents ont eu du mal à s'organiser pour être présents aux 2 manifestations.

### **2<sup>ème</sup> période :**

Temps du midi et périscolaire de novembre 2017 à fin janvier 2018 :

2 spectacles organisés par l'accueil de loisirs auront lieu le 2 février 2018 à la salle des loisirs :

- Pour les enfants de maternelle « LE MONDE DES COULEURS »
- Pour les enfants de l'élémentaire : « LES ENFANTS DE LEUDEVILLE FONT LEUR SHOW »

### **3<sup>ème</sup> période :**

Vacances de Noël du 2 au 5 janvier : thématique de l'hiver

### **4<sup>ème</sup> période :**

Vacances du 19 février au 2 mars : thématique Disney

### **5<sup>ème</sup> période :**

Vacances d'avril, préparation du carnaval.

Dates à confirmer : les samedis 14 ou 28 avril

Le thème : la mythologie

## **6<sup>ème</sup> période :**

Mois de juillet, les activités ne sont pas définies.

### Question des parents :

#### **Le mini-séjour sera-t-il reconduit ?**

*Vu le succès des 2 dernières années, le projet de juillet 2018 est à l'étude, les dates, la durée et le lieu seront communiqués ultérieurement.*

*Monsieur le Maire rappelle qu'en période de baisse des dotations de l'état, nous ferons le maximum pour maintenir ce projet mais qu'une étude de coût doit être faite.*

#### **Pour les enfants ne fréquentant pas la structure, quels sont les moyens d'informations ?**

*Gérald Chaumont informe que toutes les manifestations (activités, projets, carnaval, ...) sont affichées sur le panneau de l'accueil de loisirs. Réfléchir à un autre moyen de communication : mails, affiches à l'école, site internet afin que tous les enfants puissent y participer et éventuellement s'inscrire à l'accueil de loisirs quelques mercredis.*

## **Les mercredis :**

Les périodes comprennent 5 à 6 mercredis entre chaque vacance scolaire.

- Période 1 : du 13 septembre au 18 octobre : Thématique « Le monde la Haut »
- Période 2 : du 8 novembre au 20 décembre : Thématique « Découverte du corps humain »
- Période 3 : du 10 janvier au 15 février : Thématique « le tour des régions »
- Période 4 : du 7 mars au 11 avril : Thématique « les bandes dessinées »
- Période 5 : du 2 mai au 4 juillet : Thématique à définir

## **F/ Fonctionnement de l'accueil de loisirs :**

### Equipe d'encadrement :

- 1 Directeur
- 4 animateurs à 100 %
- 1 animateur uniquement les mercredis et en période de vacances

### Temps de cantine :

Les animateurs ne déjeunent plus en même temps que les enfants. Ils sont donc disponibles à 100 % durant le déjeuner. Ils prennent leurs repas à partir de 13h45.

Elodie DURIEU remplace depuis avril 2017 Martine PUJOL en retraite.

Les journées « type » sont détaillées en fin de projet pédagogique.

## **2/ CANTINE**

Il est rappelé que le prestataire SHCB fournit les repas depuis septembre 2016. Quelques problèmes avaient été évoqués lors des précédents comités de gestion (manque d'assaisonnement, problèmes de chauffage, ...) et ils ont été réglés.

Les parents n'ont pas d'observations particulières à ce sujet.

Déroulement des repas :

- 1<sup>er</sup> service : les enfants de maternelle + les APC (16 à 20 enfants)
- 2<sup>ème</sup> service : les enfants d'élémentaire

Question des parents :

**La fréquentation de la cantine est-elle supérieure à l'année passée ?**

ANNEE 2016/2017 :

	<b>ENFANTS DE MATERNELLE Sur la base de 50 enfants fréquentant l'école</b>	<b>ENFANTS D'ELEMENTAIRE Sur la base de 113 enfants fréquentant l'école</b>
Septembre 2016	34	84
Octobre 2016	30	74
Novembre 2016	33	82

ANNEE 2017/2018 :

	<b>ENFANTS DE MATERNELLE Sur la base de 52 enfants fréquentant l'école</b>	<b>ENFANTS D'ELEMENTAIRE Sur la base de 98 enfants fréquentant l'école</b>
Septembre 2017	33	71
Octobre 2017	35	72
Novembre 2017	33	71

A la rentrée de septembre 2017, nous avons 15 enfants de moins à l'école élémentaire, ce nombre se retrouve dans les effectifs à la baisse.

Pour l'école maternelle les effectifs sont quasiment identiques.

**Les enfants continuent-ils d'apprécier les repas ?**

Il n'y a pas de retour négatif à ce jour. Les enfants goûtent à tous les plats. Depuis la mise en place de ce prestataire, le gaspillage est plus rare et reste raisonnable.

Les plus grands évoquent le manque de burgers, kebab, frites, saucisses, mayonnaise, ... mais dans l'ensemble les enfants mangent convenablement.

**Demande des parents de venir déjeuner à la cantine ?**

Il suffit de prévenir Gérald Chaumont quelques jours auparavant pour la commande des repas.

Il est précisé qu'ils sont les bienvenus et qu'il est important que les représentants des parents nous transmettent leurs retours sur ce repas afin d'améliorer ensemble ce temps de vie des enfants.

**Les menus sont-ils expliqués lorsque les enfants sont à table ?**

Non en règle générale, mais quelques fois il est nécessaire d'apporter des précisions ou des explications sur les aliments proposés.

## 4/ ETUDE

Cette année l'étude est entièrement surveillée et se répartit en 3 groupes :

- Gérald : CM1 et CM2
- Willy : CP et CE2
- Justine : CE1 et CE2

Aucun enseignant ne participe à l'étude.

Les animateurs surveillent et aident les enfants durant le temps nécessaire.

Ensuite des livres et des jeux sont mis à disposition pour maintenir le calme dans les classes jusque 18h. Si le temps le permet les enfants peuvent jouer dans la cour.

Question des parents :

### **Pourquoi aucun enseignant ne participe à l'étude ?**

*Chaque année la mairie propose aux enseignants de participer à l'étude, moyennant rémunération.*

*Ils sont libres d'accepter cette proposition et n'ont aucune obligation.*

*Ce temps est municipal et non scolaire.*

## 5/ QUESTIONS/REMARQUES DIVERSES

Question des parents :

### **Plusieurs parents ont indiqué que l'école manquait d'éclairage à la sortie de l'étude à 18h, serait-il possible d'ajouter un éclairage complémentaire ?**

*Gérald Chaumont précise que l'éclairage est assuré par déclenchement automatique au passage des enfants. Une vérification a été faite par les services techniques.*

*Ce sentiment de pénombre est accentué par la lumière de la rue et l'obscurité de la cour en l'absence des enfants.*

### **Matériel du centre, y-a-t-il des besoins ?**

*Le budget municipal alloué au centre de loisirs intègre l'intégralité des dépenses par rapport aux projets, toutefois ponctuellement il est fait appel aux parents pour des produits spécifiques (kleenex, petit déjeuner du matin, ...) Le don de vêtements permet d'assurer un rechange pour les accidents.*

### **Où en est la mise aux normes de l'accueil de loisirs ?**

*Nous rappelons pour les nouveaux parents élus que la mise aux normes concerne l'accès PMR et qu'elle nécessite la réorganisation des locaux avec le changement de situation des toilettes et du bureau.*

*Ce dossier a été intégré dans le cadre du contrat rural qui regroupe un certain nombre de travaux à réaliser pour d'obtenir une subvention. Il a été instruit par le Département de l'Essonne et à ce jour il est à l'étude à la Région Ile de France. Nous espérons avoir un retour d'ici fin d'année pour envisager les travaux.*

***L'accueil de loisirs procède t'il à des exercices de sécurité comme les écoles ?***

*Non, il n'est pas soumis aux mêmes règles.*

*Une réglementation précise émane de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).*

*Monsieur le Maire ajoute que la configuration de l'accueil de loisirs présente la particularité de mettre les enfants à l'abri vers la mairie, l'école élémentaire ou la salle des loisirs.*

Kermesse :

Les parents évoquent ce projet pour fin juin et reviendront vers la mairie en temps utile.

Fin du comité à 23h